

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Bulletin Juillet Août 2011

Chers éleveurs, chers intéressés,

cet été le temps est très changeant, alors vous allez sûrement trouver un moment de pluie pour lire tranquillement l'édition été du bulletin EMB: la décision du comité agricole européen au sujet du paquet lait, le lait régional équitable en Suisse, le rapport de la Rabobank sur la situation de revenu des producteurs, le débat sur le fromage imitation et la réforme de la GAP vue par d'autres groupements sociaux.

Au début de ce bulletin vous trouverez un résumé court des constats principaux de chaque texte pour commencer, plus en bas après se trouvent les textes complets.

Bonne lecture!

Très cordialement,

Sonja Korspeter.

RESUMÉS

Lumière et ombre dans le rapport du Comité Agricole de l'UE sur le « paquet lait »

Le travail politique de l'EMB est partiellement reflétée dans la décision prise par la commission agricole du Parlement européen ; cependant, le marché laitier est loin d'être hors de difficultés.

On avait lutté intensivement dans les semaines dernières pour avoir un compromis sur la réforme de la politique laitière. Le rapport, qui a été adoptée le 27/06/2011, est rempli de lumière et de ténèbres. Des lueurs d'espoir sont l'obligation prévue des contrats de livraison et la recommandation de mettre en place une agence de surveillance européenne et d'introduire un système d'établissement des rapports sur les données de livraison. Les chapitres sombres présentent le fait que le rapport contient l'exemption des coopératives de régulations importantes et la permission de formules de prix nébuleuses dans les contrats entre producteurs et transformateurs. Une régulation des volumes de lait au niveau de la production n'est pas prévue.

Silvia Daberitz, EMB

Lait régional équitable à Genève

Le lait équitable a été lancé en avril 2010. Les ventes représentaient environ 2000 litres par mois. Aujourd'hui, soit une année après, les ventes mensuelles dépassent les 55000 litres sur un canton qui compte « seulement » 464'000 habitants. Pour Uniterre, la commercialisation de ce lait est une victoire car pour en arriver là, il a fallu rassembler les autorités politiques, les consommateurs, les paysans et l'ensemble de la filière industrielle derrière une idée commune, à savoir celle de la souveraineté alimentaire, un projet de société différent. La famille paysanne est au centre des

changements, c'est pour nous très important.

Nicolas Bezencon, Uniterre

DDB commente le rapport LEI sur le rendement

L'institut LEI à Wageningen a réalisé pour le compte de Rabobank une « mise à jour de la chaîne de rendements pour l'agro-industrie néerlandaise de 2000 à 2009 ». Il s'agit d'une mise à jour de l'enquête précédente, publiée en 2007. Il montre que sur une période de dix ans, les producteurs primaires ne sont jamais en mesure d'obtenir un rendement réel sur les fonds propres dans le système agricole, politique que nous avons actuellement. A part de l'explication de ce résultat terrible, DDB critique la mise en oeuvre du rapport qui présente en quelques parties plus d'opinions que de faits scientifiquement fondés.

Sieta van Keimpema, Vice- Présidente de l'EMB, Présidente du DDB

Conférence ARC – Un an après la Consultation Publique sur la PAC

Deux cents personnes - des ONG, du gouvernement, du Parlement européen et bien d'autres - ont assisté à la deuxième Conférence de l'ARC à Bruxelles le 13 Juillet. Tenu un an après la grande Conférence de la Commission européenne de Juillet 2010 sur la future PAC, cet événement a été notre chance de comprendre dans quelle mesure les idées, que nous et d'autres avaient exprimées, ont été acceptées par les institutions européennes, et d'envisager comment la société civile peut au mieux continuer à influencer la réforme au cours de la prochaine année.

Le commissaire Ciolo? a exhorté l'ARC à poursuivre son travail, afin de contribuer au débat qui suivra la publication en Octobre concernant les propositions législatives de la Commission pour la future PAC. Il dit: «Votre travail ne fait que commencer: vous pouvez nous aider à transformer la nouvelle Politique en quelque chose de tangible quand la mise en oeuvre commencera ».

Michael Dower, ARC

Première étape vers l'amélioration de l'étiquetage du fromage imitation

Le Nederlandse Melkveehouders Vakbond s'est engagé plusieurs années pour une qualification plus claire du fromage imitation (analogue). Les consommateurs sont induits en erreur par l'utilisation du mot «fromage» dans la liste des ingrédients pour pizza où le fromage analogue a été utilisé. Après plusieurs entretiens avec le NMV, Esther de Lange, un membre néerlandais du Parlement européen, a présenté une motion où elle a demandé une meilleure réglementation de l'étiquetage de ces produits. Le Parlement a voté en faveur de la motion. La décision redéfinie du Parlement de l'UE exige que les ingrédients de fromage analogue doivent être imprimés sur l'étiquette.

Eric Bals, NMV

Les fédérations face à la décision du Parlement Européen sur la réforme de la PAC

"Les actes doivent suivre les paroles - Des objectifs et des mesures clairs manquent - Sortez de la niche du lobby agricole», écrit «Meine Landwirtschaft – unsere Wahl" (« Mon agriculture – notre choix ») dans son communiqué de presse du 23/06/2011. L'Alliance est soutenue par des organisations et des initiatives issues de nombreux secteurs sociaux en Allemagne. Elles s'engagent au niveau européen chez l'ARC, la Convention agricole et rurale. Pour l'EMB c'est réjouissant de constater que de plus en plus de citoyens et d'organisations participent au débat sur la politique agricole et cherchent l'échange actif aussi bien que l'action commune avec des agriculteurs. Pour cette raison, vous trouverez le texte de la déclaration de presse de l'Alliance ici: www.meine-landwirtschaft.de

TEXTES COMPLETS

Lumière et ombre dans le rapport du Comité Agricole de l'UE sur le « paquet lait »

Le travail politique de l'EMB est partiellement reflété dans la décision prise par la commission agricole du Parlement européen ; cependant, le marché laitier est loin d'être hors de difficultés. On avait lutté intensivement dans les semaines

dernières pour avoir un compromis sur la réforme de la politique laitière. Le rapport, qui a été adoptée le 27/06/2011, est rempli de lumière et de ténèbres. Des lueurs d'espoir sont l'obligation prévue des contrats de livraison et la recommandation de mettre en place une agence de surveillance européenne et d'introduire un système d'établissement des rapports sur les données de livraison. Les chapitres sombres présentent le fait que le rapport contient l'exemption des coopératives de régulations importantes et la permission de formules de prix nébuleuses dans les contrats entre producteurs et transformateurs. Une régulation des volumes des lait au niveau de la production n'est pas prévue.

Lueurs d'espoir

L'agence de surveillance proposée par l'EMB apparaît maintenant pour la première fois dans un document adopté par une institution de l'UE. Dans les recommandations du Comité Agricole il est écrit là-dessus « une agence de surveillance devrait être installée pour collecter et distribuer des données et informations concernant la production et l'offre, les exportations et les importations, les coûts de production, les prix payés aux producteurs, les prix consommateurs et les marges à tous les niveaux de la chaîne laitière ». (Réd.: passage traduit par nous-même de l'anglais). Même si l'agence de surveillance recommandée ne recueille que des données et (encore) aucun ajustement de la production pour répondre à la demande est prévu - c'est au moins un début. Ce qui est positif à cet égard est aussi la création prévue d'un système d'établissement des rapports dans lequel entre autres les données sur le volume et le prix des achats de lait seront transmises aux institutions nationales. Cela garantirait la disponibilité des informations importantes pour évaluer le marché.

Même le point suivant a tendance à être important et considéré comme une lueur d'espoir: la Commission européenne au début voulait laisser aux pays membres le soin d'imposer des contrats obligatoires ou pas dans leur pays. Mais le comité parlementaire pouvait se résoudre à déclarer obligatoire des contrats partout dans l'UE. Même si les conditions de ces contrats doivent encore être fortement améliorées, le fait qu'ils sont censés être valables partout dans l'UE n'est pas insignifiant. Ainsi, il sera plus difficile de monter les producteurs des chaque pays membres l'un contre l' autre.

Le fait que les limites nationales de regroupement pour les organisations de producteurs ont réussi à augmenter de 33 %, comme proposé auparavant par la Commission, à 40 %, est également à être considéré comme résultat positif du travail politique de l'EMB. La limite de 3,5% à l'échelle européenne continue cependant à ignorer la réalité du marché. Les laiteries saisissent de plus en plus de nouvelles fusions. En avril par exemple, les laiteries allemandes Nordmilch et Humana ont fusionné à la nouvelle entreprise Deutsches Milchkontor DMK GmbH avec 4,5% du marché dans l'UE. Avec cette limite de 3,5 % un coup d'arrêt est infligé aux producteurs européens, ce qui les place d'emblée dans une position de faiblesse sur le marché.

Les chapitres sombres

La décision du Comité de vouloir exempter les coopératives de l'exigence de fixer des prix à leurs producteurs est extrêmement insatisfaisante. Puisque les coopératives ne sont pas obligées de négocier des contrats, ils sont toujours dans une situation confortable d'informer leurs producteurs des prix quelques semaines seulement après la livraison de lait.

Mais même ceux qui peuvent négocier des contrats et des prix ne sont pas immunisés contre les bas prix. Car les termes du contrat qui ont été définis au sein du comité sont dans les limbes. Il est vrai qu'un prix peut être fixé entre producteurs et transformateurs, mais ce n'est pas nécessaire. Les formules de prix nébuleuses ou la prise en considération de l'évolution du marché sont possibles - en d'autres termes, un billet de transport gratuit pour exercer la pression des prix sur les producteurs qui occupent une position faible sur le marché.

Sont également à considérer avec précaution les organisations interprofessionnelles dans lesquelles, selon la décision du comité, plusieurs représentants du marché laitier sont censés agir ensemble. Ainsi, un tigre de papier est lâché sur le marché du lait. L'exemple de la Suisse nous montre plus clairement combien peu d'influence une telle institution peut exercer sur le marché. Encore et toujours, les décisions prises par l'organisation Interprofessionnelle BOM n'arrivent pas à la réalisation et à part une pléthore de lait, les prix du lait des producteurs sont depuis des mois bien en dessous du niveau des coûts de production.

Conclusions

La lueur d'espoir dans les résultats du comité montre comment le travail politique de l'EMB a été ces dernières années. D'innombrables conversations avec des représentants du Parlement, la Commission et les représentants des gouvernements nationaux ainsi que des actions et des événements ont conduit à une prise de conscience des politiciens et autres groupes sociaux. Les aspects problématiques de la décision montrent à nouveau clairement que c'est un processus continu qui ne sera pas si vite clôturé. Nous devons poursuivre nos efforts et toujours employer nos analyses et suggestions constructives au bénéfice des consommateurs et des producteurs laitiers. C'est qui est crucial dans ce

cadre est le regroupement des producteurs et de lait dans des organisations dans chaque pays. Cela donne pression et force d'en bas afin d'ancrer dans les règlements de l'UE une bonne réforme du marché de lait qui s'évolue selon la réalité. Car la prochaine crise n'est malheureusement pas évitable avec les décisions actuelles. Mais nous attendrons et verrons ce que feront le Parlement et le Conseil du modèle du Comité Agricole. Après la pause estivale, les accords à Bruxelles continueront.

Silvia Daberitz, EMB

Lait Vendu à 1 Franc / litre payé au producteur à Genève

En 2001, Uniterre et les Jardins de Cocagne (une coopérative maraîchère) interpellent le Conseil d'Etat genevois. Ils demandent un débat autour du slogan de La Via campesina « l'agriculture est l'affaire de tous, développons la souveraineté alimentaire au niveau local ». L'accueil est excellent et une commission officielle de l'Etat de Genève se crée. Il regroupe des organisations paysannes, des consommateurs, des syndicats ouvriers et le canton. Ce groupe élabore un nouveau projet de loi sur la promotion de l'agriculture. Le projet final reprend les grandes lignes de la définition de la souveraineté alimentaire, à savoir les prix équitables pour les paysans, des conventions salariales pour les ouvriers, la priorité aux produits de proximité, l'information aux citoyens et le renoncement aux OGM. Le label « Genève Région Terre Avenir » est créé et en 2004 il commence à être imposé sur différents produits vendus en grandes surfaces comme en vente directe.

Par manque de pression des producteurs sur les grandes filières de distribution, l'aspect prix équitable n'a jamais été discuté et encore moins négocié. La grande distribution privilégiant toujours le volume plutôt que le prix.

Lait en gondole depuis 15 mois

Avec les grèves du lait et la revendication d'ampleur européenne pour un prix du lait équitable, à savoir 1 Franc / kg, Uniterre a rassemblé les producteurs livrant leur lait aux Laiteries Réunies Genevoises. Nous avons travaillé et négocié avec cette dernière afin que du lait labellisé GRTA soit commercialisé et payé 1 Franc / litre aux paysans. La filière genevoise de Manor est la seule grande surface à le commercialiser pour l'instant, sous la forme de box de 3 litres. Il n'est vendu que dans un seul des deux magasins du canton. Ce produit a été lancé en avril 2010. Les ventes représentaient environ 2000 litres par mois. Aujourd'hui, soit une année après, les ventes mensuelles dépassent les 55000 litres sur un canton qui compte « seulement » 464'000 habitants. Pour Uniterre, la commercialisation de ce lait est une victoire car pour en arriver là, il a fallu rassembler les autorités politiques, les consommateurs, les paysans et l'ensemble de la filière industrielle derrière une idée commune, à savoir celle de la souveraineté alimentaire, un projet de société différent que de celui qui est proposé aujourd'hui. La famille paysanne est au centre des changements, c'est pour nous très important.

Nicolas Bezencon, Uniterre

DDB commente le rapport LEI sur le rendement

L'institut LEI à Wageningen a réalisé pour le compte de Rabobank une « mise à jour de la chaîne de rendements pour l'agro-industrie néerlandaise de 2000 à 2009 ». Il s'agit d'une mise à jour de l'enquête précédente, publiée en 2007. Il montre que sur une période de dix ans, les producteurs primaires ne sont jamais en mesure d'obtenir un rendement réel sur les fonds propres dans le système agricole, politique que nous avons actuellement.

«Le rendement moyen des capitaux propres dans les maillons primaires et non primaires des chaînes agro-alimentaires étudiées (produits laitiers, la viande de porc, légumes et fruits) est relativement stable sur la balance», dit LEI dans leur rapport sur la mise à jour des rendements de la chaîne dans l'agro-industrie aux Pays-Bas. En fait, ce choix de mots est assez particulier, vu le rendement extrêmement faible et souvent négatif sur le capital des producteurs primaires. Une explication et une description des méthodes de calcul qui ont été appliqués ne sont pas fournies dans cette enquête de 15 pages. Il utilise également un langage pas très académique du fait que beaucoup d'opinions sont présentées au lieu des faits scientifiquement fondés.

Par ailleurs, les hypothèses présentées sont douteuses: «dans le cas des coopératives, on a supposé qu'elles n'effectuent pas un paiement plus élevé, généralement parlant, que les autres entreprises. Cela signifie que le «profit» restant peut être comparé à d'autres formes d'activités qui se focalisent sur les objectifs de profit. En outre, aucun compte n'est considéré du fait que les membres de la coopérative fournissent des capitaux pour lesquels ils ne reçoivent pas de rendements concurrentiels», explique LEI. Ainsi, les membres d'une coopérative sont supposés rendre leur

capital personnel disponible à la coopérative, mais ils ne devraient pas s'attendre à des rendements pour cela.

Nous pouvons également voir dans le paragraphe 2.2.2 du document que « dans un certain nombre de cas, les données d'une entreprise pour une année particulière ne sont pas incluses dans les calculs: (1) Si une entreprise a un capital propre négatif dans l'année donnée », déclare LEI. LEI n'explique pas combien de fois et dans quelles parties de la chaîne cela est arrivé. Ces faits sont, toutefois, indispensables si on voudrait examiner la position des producteurs primaires ou le rendement réel réalisé sur les fonds propres. Il donne également aux hommes politiques une fausse impression, car le terme « stable » ne peut pas être évalué quand il s'agit de la situation des producteurs primaires.

A la fin du rapport, les experts de LEI mentionnent que « le secteur agro-alimentaire est redevenu plus efficace car seulement 15,4% du budget est consacré à l'alimentation en 2009 par rapport à 17,6% en 2000. » Cette efficacité, cependant, a été obtenue au détriment des producteurs primaires. Les transformateurs de produits laitiers, la chaîne d'approvisionnement et le commerce ont réalisé une marge de profit encore plus élevée dans cette période. Tout le monde sait que les coûts des intrants pour les producteurs primaires ont considérablement augmenté ces dernières années. « Le faible rendement moyen dans les secteurs primaires est un signe du marché que la structure doit être ajustée », explique LEI dans la section 4;

Discussion et conclusion. »Une « entreprise moyenne » ne peut survivre qu'en se contentant d'un revenu sans rendements sur les fonds propres», explique le LEI (section IE 4). C'est toujours la même vieille histoire: les producteurs primaires qui font partie du top 20% peuvent presque avoir un rendement sur les fonds propres, alors que 80% des producteurs sont dans un état ??de crise permanente. C'est une des raisons pour lesquelles les successeurs ne sont guère intéressés à l'agriculture. Il y a un manque de perspective dû au déséquilibre dans les marges et les rendements sur les capitaux propres.

Qu'apprenons-nous de ce document? Qu'il n'y a rien comme rendement sur les fonds propres ou marges dans les secteurs primaires. On les retrouve seulement dans une autre partie de la chaîne. Malgré l'indignation publique ou de nombreuses études, les autres parties de la chaîne ne vont jamais limiter leurs bénéfices volontairement. La seule solution à cette situation inacceptable est une bonne, solide politique agricole qui s'engage pour des marges équitables tout au long de la chaîne. C'est une tâche pour les responsables politiques européens dans la Commission européenne, le Parlement européen et les décideurs politiques nationaux.

Sieta van Keimpema, Vice- Présidente de l'EMB, Présidente du DDB

Conférence ARC – Un an après la Consultation Publique sur la PAC

Deux cents personnes - des ONG, du gouvernement, du Parlement européen et bien d'autres - ont assisté à la deuxième Conférence de l'ARC à Bruxelles le 13 Juillet. Tenu un an après la grande Conférence de la Commission européenne de Juillet 2010 sur la future PAC, cet événement a été notre chance de comprendre dans quelle mesure les idées, que nous et d'autres avaient exprimées, ont été acceptées par les institutions européennes, et d'envisager comment la société civile peut au mieux continuer à influencer la réforme au cours de la prochaine année.

L'événement a été en deux parties - un rassemblement le matin des membres du réseau ARC, afin de préciser nos préoccupations et nos espoirs concernant la future politique ; et la Conférence principale dans l'après-midi, au cours de laquelle nous avons été rejoints par beaucoup d'autres et par une excellente équipe de trois conférenciers invités, puis par le commissaire de l'Agriculture Dacian Ciolo?, Dess Albert du Parlement européen, Marek Sawicki, ministre polonais de l'Agriculture et Lutz Ribbe du Comité économique et social européen.

L'événement du matin nous a permis de sonder un certain nombre de thèmes - les mesures de marché, les paiements directs aux agriculteurs; l'agriculture durable et l'écologisation de la PAC, la santé publique et l'agriculture, la sécurité alimentaire mondiale et le commerce équitable et le développement rural. Il est devenu clair que les annonces faites jusqu'à présent par la Commission et le Parlement, sur la future PAC, sont loin des aspirations de l'ARC. Est également clair que les politiques et actions en dehors de la PAC - liées par exemple à la santé, l'environnement, au commerce, au développement à l'étranger et régional - doivent être harmonisés et reliés à celles de l'agriculture et du développement rural.

Dans une réponse définitive, le commissaire Ciolo? a exhorté l'ARC à poursuivre son travail, afin de contribuer au débat qui suivra la publication en Octobre concernant les propositions législatives de la Commission pour la future PAC. Il dit: «Votre travail ne fait que commencer: vous pouvez nous aider à transformer la nouvelle Politique en quelque chose de tangible quand la mise en œuvre commencera ». (Résumé du rapport de la conférence).

Première étape vers l'amélioration de l'étiquetage du fromage imitation

Le Nederlandse Melkveehouders Vakbond s'est engagé plusieurs années pour une qualification plus claire du fromage imitation (analogue). En coopération avec une organisation de télédiffusion, un film documentaire a été réalisé sur ce sujet qui a été vu par beaucoup de personnes sur une chaîne de télévision nationale. Le programme montre que les gens sont trompés par les fabricants de pizzas bon marché, de qualité médiocre, où le fromage analogue est utilisé sans le mentionner. Les consommateurs sont induits en erreur par l'utilisation du mot «fromage» dans la liste des ingrédients pour pizza où le fromage analogue a été utilisé. Le fromage est fait de lait et de la présure, tandis que le fromage analogue est faite d'huile de palme, protéines de lait, de l'amidon et des arômes artificiels.

Après plusieurs entretiens avec le NMV, Esther de Lange, un membre néerlandais du Parlement européen, a présenté une motion où elle a demandé une meilleure réglementation de l'étiquetage de ces produits. Le Parlement a voté en faveur de la motion. La décision redéfinie du Parlement de l'UE exige que les ingrédients de fromage analogue doivent être imprimés sur l'étiquette. Bien que ce soit un petit pas dans la bonne direction, il faudrait faire davantage pour informer adéquatement les consommateurs sur ce qu'ils mangent quand ils mangent des produits où le fromage analogue a été utilisé. En ce moment, les consommateurs ignorent encore que ce qui semble être le fromage dans leur nourriture n'a rien à voir avec du vrai fromage réel. Le NMV, avec Esther de Lange, va donc prendre des mesures supplémentaires pour convaincre le Parlement qu'un étiquetage clair et correct est nécessaire pour les produits contenant du fromage analogue.

Eric Bals, NMV

Les fédérations face à la décision du Parlement Européen sur la réforme de la PAC

"Les actes doivent suivre les paroles - Des objectifs et des mesures clairs manquent - Sortez de la niche du lobby agricole», écrit «Meine Landwirtschaft – unsere Wahl" (« Mon agriculture – notre choix ») dans son communiqué de presse du 23/06/2011. L'Alliance est soutenue par des organisations et des initiatives issues de nombreux secteurs sociaux en Allemagne. Elles s'engagent au niveau européen chez l'ARC, la Convention agricole et rurale. Pour l'EMB c'est réjouissant de constater que de plus en plus de citoyens et d'organisations participent au débat sur la politique agricole et cherchent l'échange actif aussi bien que l'action commune avec des agriculteurs. Pour cette raison, vous trouverez le texte de la déclaration de presse de l'Alliance ici: www.meine-landwirtschaft.de

«Comme première tentative de marche sur le chemin vers plus de démocratie et de durabilité dans la politique agricole de l'UE, la campagne« Meine Landwirtschaft », soutenue par des organisations de 37 agriculteurs, environnementales, de consommateurs, de protection et de développement, approuve le rapport d'aujourd'hui adopté par le Parlement européen qui traite l'orientation de la politique agricole 2014-2020. «L'agriculture concerne tout le monde», a déclaré le porte-parole de la campagne, Jochen Fritz », l'ensemble de la société assume les conséquences, le coût et la responsabilité. C'est pourquoi, nous, en tant que contribuables, consommateurs, producteurs et société civile, nous nous mêlons dans cette affaire et ne confierons plus la politique agricole aux experts et lobbyistes. »

Selon Fritz, la décision parlementaire montre des étapes importantes vers une plus grande durabilité et justice. Cela comprend la principale volonté, même si encore trop irrésolue, de promouvoir «l'écologisation» de la politique agricole, c.à.d. la disposition de lier paiements à la performance environnementale. Il a approuvé le vote clair concernant les limites des paiements directs destinés aux grandes exploitations, en tenant compte des emplois et services environnementaux, afin de renforcer le pouvoir de marché des producteurs et des consommateurs vis-à-vis des entreprises alimentaires ainsi que chaînes de vente au détail et de s'engager plus pour la commercialisation régionale. La décision de diversifier plus les rotations de cultures et de remplacer les importations de soja par les protéines végétales domestiques va dans la bonne direction.

Néanmoins, le Parlement ne sera pas capable de relever les défis majeurs auxquels est confrontée l'agriculture européenne. "Les députés, dans le débat d'hier, ont beaucoup parlé sur l'écologisation, la durabilité et la responsabilité internationale, à propos des petits exploitants, de l'exode rural, du changement climatique, de la biodiversité ainsi que de la protection des ressources. Mais, le compromis sur lequel ils se sont mis d'accord aujourd'hui, offre peu d'objectifs et de mesures concrets ", a critiqué Fritz et a demandé:« Où est passée la sortie de la surproduction, en particulier des produits d'origine animale, et du gaspillage de nourriture? Quand est la mise à terme à l'importation d'une marchandise de 35 millions d'hectares de terres labourables auxquels l'Europe recourt et ce qui est au-delà de ses frontières ? Quand les subventions à l'exportation, qui ruinent les petits agriculteurs des pays en voie de développement, seront

réellement abolies? Combien de fermes en Europe doivent encore s'éteindre ? »

Tous les amendements qui comprenait une clarification des objectifs généraux de durabilité, dans le vote d'aujourd'hui, malheureusement, ils n'ont pas obtenu la majorité. « Nous regrettons en particulier que les députés aient refusé d'orienter la future politique agricole afin que nous, les Européens, ne consommions pas plus de ressources que n'importe quel citoyen de la terre en dispose de manière durable, et de formuler des objectifs spécifiques concernant la pollution aux nitrates, la biodiversité, l'empreinte écologique et l'adaptation au climat », a déclaré Fritz. « Nous espérons que ce ne soit pas le dernier mot du Parlement sur la réalisation pratique de l'orientation environnementale ainsi que de la justice globale de la politique agricole. Nous nous efforcerons d'organiser un dialogue intensif avec les membres du Parlement. »

Le changement inévitable d'un système d'agriculture industrielle et de monoculture, vers des formes agricoles qui sont mieux sur un plan environnemental, le management et les innovations, doivent désormais être traité en termes concrets, dans l'intérêt des agriculteurs, des consommateurs et des contribuables de l'Europe. « Nous avons besoin de représentants du peuple plus courageux, qui mettront en pratique les objectifs nobles et qui tiendront tête-à-tête à l'industrie agricole. »

Hier, toutes les fractions du Parlement Européen ont refusé d'éliminer radicalement les moyens du soit-disant deuxième Pilier pour le développement rural et mesures agro-environnementales, considération mise en avant par le président de la Commission de l'UE M. Barroso, et également par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy. «Les parlementaires allemands et français se sont clairement déclarés favorables au maintien du budget agricole», dit Fritz avec joie. »

Communiqué de presse de „Meine Landwirtschaft – unsere Wahl »

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-juillet-aout-2011.html>